

## Audition du Garde des Sceaux sur le budget 2021 de la justice

Le Garde des Sceaux était auditionné par la commission des Lois de l'Assemblée nationale, le 21 octobre 2021, sur les crédits de la mission justice du PLF 2021.

Il a défendu devant les parlementaires le caractère « *exceptionnel et historique* » de ce budget qui « *donnera des moyens inégalés à la Justice depuis un quart de siècle* ».

Il permettra notamment, selon le ministre, de mettre en place la justice de proximité voulue par le gouvernement dont l'objectif est de « *mieux accueillir le justiciable, juger plus vite et mieux faire exécuter les peines* ».

### **LE BUDGET DE LA MISSION JUSTICE**

---

#### **1. Les chiffres du budget de la justice**

- Le budget de la mission « Justice » passe de 7,6 Mds€ en crédits de paiement en 2020 à **8,2 Mds€** en crédits de paiement en 2021 (hors Pensions, qui représentent **1,8 Md€**).
- Il s'agit d'une augmentation de **607 M€** par rapport à la LFI votée en 2020, soit une hausse de **8%**.
- Ce montant de crédits est supérieur à celui programmée par la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice (LPJ), qui prévoyait un montant de **8 Mds€** en 2021.

#### **2. Les nouveaux recrutements**

- Le ministre a détaillé **la création de 2450 emplois**, prévue dans le budget :
  - 1500 recrutements nets pour l'année 2021 ;
  - 950 emplois supplémentaires pour l'année 2020, « *en cours de recrutement* » afin de « *renforcer les tribunaux, établissements pénitentiaires et les établissements de la protection judiciaire de la jeunesse* » ;
- Dans ces 2450 recrutements supplémentaires :
  - **1100 seront à destination des tribunaux** dont :
    - 50 magistrats
    - 130 directeurs de greffes
    - 596 greffiers et renforts de greffes.
  - **1200 pour l'administration pénitentiaire** dont :
    - 711 surveillants
    - 335 conseillers pénitentiaires insertion et de probation,
    - 126 personnels supplémentaires pour la PJJ dont 107 éducateurs
- Selon le ministre, fin 2021, il n'y aura « **plus de vacance de poste structurelle** chez les magistrats et les greffes ».

### 3. L'accès au droit

- Le budget prévoit une **hausse de 50 millions d'euros pour l'AJ** soit plus de 10% d'augmentation par rapport à 2020.
- Le ministre souhaite poursuivre **deux objectifs complémentaires** :
  - **Un objectif de hausse substantielle de la rémunération** de l'heure travaillé pour les avocats dès le 1<sup>er</sup> janvier ;
  - **Une révision du barème**, notamment afin de « *mieux rémunérer les médiations ou l'assistance éducative* ». Le ministre souhaite utiliser cet effort budgétaire « *comme moyen de levier pour développer les modes alternatifs de règlement des différends.* »
- Il a déclaré qu'il s'agissait d'une « **1ère marche** » et souhaite **lancer une concertation** sur ce sujet.

### 4. La justice de proximité

- **200 millions d'euros sont prévus pour la justice de proximité** et le fléchage de 1100 emplois sur les 2450 annoncés.
  - 914 juristes assistants et renforts de greffes vont être recrutés dont 764 sont déjà en cours de recrutement et « *permettront de réduire les délais de jugement* ».
- Les services judiciaires vont être renforcés par un **recours accru aux magistrats à titre temporaire, aux magistrats honoraires et aux délégués du procureur**.
  - Avec 2000 personnes dont :
    - 484 magistrats exerçant à titre temporaire ;
    - 455 magistrats honoraires ;
    - 919 délégués du procureur ;
    - Le ministre souhaite monter leur nombre total à 3000.
- **17 M€** viendront financer l'accélération du **déploiement des bracelets électroniques et anti-approchement et le développement des TIG**.

### 5. Les frais de justice

- Le budget 2021 prévoit **une hausse des frais de justice** : 127 M€ en plus pour 1 an, soit 26 % d'augmentation au total en 2021 avec :
  - 20 M€ supplémentaires consacrés à **la médecine légale** ;

### 6. L'administration pénitentiaire

- Le ministre annonce, dès aujourd'hui, **un recrutement de 100 conseillers d'insertion** et probation supplémentaire qui viennent compléter les 1092 créations nettes prévu.

### 7. La protection judiciaire de la jeunesse

- Le ministre annonce :
  - 86 éducateurs de la PJJ qui compléteront en avance de phase les 40 créations nets avancés pour 2021.
  - 50 M€ supplémentaires et 7% d'augmentation en crédits de paiement afin de se donner « *les moyens de renforcer les associations d'accompagnement des jeunes et de mettre en œuvre la réforme de la justice pénale des mineurs en 2021* ».

- 20 M€ pour financer le milieu associatif habilité en lien avec les mineurs pris en charge par la PJJ.

## 8. Les programmes immobiliers

- Sur le volet **pénitentiaire** :
  - 491 M€ pour poursuivre la création du programme de création de 15 000 places de prison avec l'achèvement de la première vague de 7 000 places nettes de prison et le lancement de la seconde vague de 8 000 places nettes supplémentaires.
  - 97 M€ pour la poursuite de l'effort relatif aux structures d'accompagnement vers la sortie (SAS), permettant « *d'accélérer le désengorgement des maisons d'arrêt* »
  - 110 M€ pour la maintenance des établissements pénitentiaires (stabilisation)
- Sur le volet **judiciaire** :
  - 227 M€ permettant en particulier la montée en charge de la nouvelle programmation judiciaire (NPJ) initiée en 2018. Sont inclus :
    - La cité judiciaire de Nancy
    - L'extension du TJ de Bobigny, programmée dès 2021 pour une livraison en 2025
  - Le ministre de la Justice a annoncé qu'étaient également visés par ces investissements les tribunaux suivants :
    - *TJ d'Aix en Provence*
    - *TJ de Lisieux*
    - *Palais de justice de Lille, de Mont de Marsan et de Perpignan*
    - *La restructuration du palais de justice de l'Île de la Cité*
- Sur le volet consacré à la **protection judiciaire de la jeunesse** :
  - 23 M€ sont destinés à la rénovation du patrimoine existant et au programme de création de 20 nouveaux centres éducatifs fermés (CEF)